

Dompierre - Sologne → Vivre son pays

MERCY

FOOTBALL. Lors de l'assemblée générale de l'AS Mercy-Chapeau, le président, Jean Vermoux, a souligné l'importance du respect. Malgré quelques petits soucis, la saison des seniors a quand même été positive avec le maintien des équipes A et B. Les jeunes ont une nouvelle fois fait honneur au club pour leur comportement et leurs résultats. Le trésorier, Patrick Perriau a présenté un bilan financier bien équilibré avant d'annoncer son départ du poste. Après la réélection sans surprise du tiers sortant, le président a été reconduit dans ses fonctions et a demandé à l'assemblée d'accepter David Pijean comme nouveau trésorier. L'assemblée a ensuite beaucoup échangé sur la prochaine saison et sur l'avenir plus lointain du club, sujet comme beaucoup d'autres à la baisse des effectifs et au vieillissement de ceux-ci. L'assemblée s'est terminée en fêtant la médaille d'or du district décernée à Bernard Thévenoux. ■

MOLINET

Repas champêtre pour la fête nationale



14 JUILLET. Chaque année, le dîner a fait salle comble.

Le comité des fêtes composé des « Aînés du Temps de Vivre » et du club cyclo a organisé les animations du 14 juillet, à la salle des fêtes. La commune a offert le bal.

À l'entrée du bal, le comité a proposé une tombola très spéciale avec le tirage au sort de repas à consommer sur place, excellent moyen de faire découvrir aux danseurs le plaisir de l'entrecôte au grill cuit sur place.

Le comité est une équipe particulièrement attentive

au confort des gens qui aide à porter les plateaux de moins habiles, qui surveille le confort de tous et sert le café à chacun en recueillant les appréciations du jour. L'équipe a été particulièrement efficace à une prestation qui s'est prolongée dans la soirée, les amateurs du bal ont été les premiers à table, les Molinetois sont arrivés plus tard par petits groupes sans doute attirés par le fumet qui s'est élevé au-dessus de la plaque de cuisson. ■

DOMPIERRE-SUR-BESBRE

CINÉMA RENÉ-FALLET SAMEDI 21. Aujourd'hui « Bienvenue parmi nous », à 19 h 30 ; « The amazing Spiderman 3D », à 21 h 30. ■

SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE

Tarifs pour la rentrée scolaire

Le Conseil municipal s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Gérard Bacconnier.

Cantine. Le tarif pour l'année scolaire 2012/2013 est fixé à 1,85 € pour les deux communes de Saint-Pourçain-sur-Besbre et Vaumas. Pour les adultes autorisés, il faut deux tickets.

Garderie périscolaire. Les tarifs sont maintenus, à savoir 1,50 € le matin, et 2 € le soir (goûter compris).

Syndicat du Pal. Après dissolution du Syndicat intercommunal des voies d'accès au Pal, le fonds de roulement sera réparti en trois parts égales entre les communes membres : Dompierre, Thiel et Saint-Pourçain, soit 13.402 € à

chacune d'elles.

Fourgon. Après avoir étudié plusieurs propositions, le Conseil retient celle du garage Champenois pour un fourgon NISAN d'occasion, de format identique à l'actuel pour 10.730 €.

Participation à l'assainissement. Après les explications données par le maire, le Conseil décide d'instaurer conformément à la nouvelle réglementation, la participation pour l'assainissement collectif (PAC) à la place de l'ancienne participation pour raccordement à l'égout (PRE) déjà en place sur la commune, au même coût (soit 2.000 €). Elle s'appliquera aux prochains permis de construire qui bénéficieront du réseau collectif. ■

CHEVAGNES

La Polynésie s'invite à la Journée CSB

Le bureau de Chevagnes en Sologne bourbonnaise s'est réuni en ce début de semaine pour boucler le programme de sa Journée CSB qui aura lieu dimanche 29 juillet, à partir de 10 heures, à la salle polyvalente.

Au programme : exposition artistique et artisanale, de 10 heures à 19 heures non-stop. Au hasard des stands, on découvrira de nombreuses nouveautés : objets en bois, fabliaux en tissu, bijoux, photographies nature, peinture sur verre, cartes 3D, etc.

Les artistes locaux sont invités à venir exposer leurs dernières créations. Ils doivent prendre contact avec le secrétaire de l'association, Robert Thaveau, afin d'évaluer le nombre de tables ou grilles nécessaires.

Entre 10 et 12 heures, les enfants âgés de 6 à 15 ans participant au concours de dessin intitulé « Dessine moi la Sologne » seront accueillis pour remettre leur dessin. Les modalités de participation au concours sont toujours dispo-



DÉCOUVERTE. Avec grâce et sensualité, Laetitia proposera démonstrations et initiations aux danses polynésiennes à l'occasion de la Journée CSB.

nibles sur le site internet de CSB (www.association-csb.fr, onglet agenda puis « Règlement du concours de dessin »). Le jury délibérera pendant la pause déjeuner et les résultats seront proclamés à partir de 15 heures, à la salle polyvalente. Ce concours est doté de trois prix. Comme le veut la tradition, l'après-midi, deux rando-

nées pédestres sont organisées sur des circuits ombragés de 8 et 12 km environ. Inscriptions à 14 heures au parking de la salle polyvalente, départs à 14 h 30. Ravitaillement à mi-parcours. L'inscription est gratuite mais les marcheurs se verront proposer, comme chaque année, une tombola dotée d'une dizaine de lots.

La nouveauté réside, cette année, dans une animation qui sera proposée tout au long de l'après-midi avec des danses polynésiennes interprétées par Laetitia Saint-Jean. Laetitia a appris les « tamure », des danses qui s'inspirent de la vie quotidienne et font partie intégrante du patrimoine culturel des archipels polynésiens, avec sa grand-mère tahitienne (voir notre journal du 12 juillet). Avec grâce et sensualité, en tenue de vahiné, la jeune femme proposera des démonstrations mais également des initiations aux diverses danses polynésiennes qui font beaucoup travailler la taille, les hanches et les bras.

Aux environs de 17 h 30, il sera procédé au tirage au sort et à la remise des lots de la tombola. Le verre de l'amitié et les traditionnelles dégustations gastronomiques gratuites achèveront de façon conviviale la journée. ■

Pratique. Salle polyvalente de Chevagnes, de 10 heures à 19 heures non-stop. Entrée gratuite.

SALIGNY-SUR-ROUDON

Un prix national pour Delphine Boos

Le trophée des 5^e victoires de l'AMEF (Association Métiers, Entreprises et Formations), le 5 juin dernier, à Paris, dans la catégorie niveau III, contrat d'apprentissage, a été remis au trio composé de Delphine Boos (étudiante en BTS assistant de gestion PME-PMI), Massilly France (son entreprise d'accueil située dans le Clunisois) et le CFA de l'Éducation nationale (situé à Châlon-sur-Saône).

Ce concours national s'attache à faire connaître le monde de l'alternance et de l'entreprise aux jeunes et à leur famille. Les



DISCERNATION. Delphine Boos (au centre) et ses camarades ont reçu le trophée des 5^e victoires de l'AMEF.

trophées remis à cette occasion récompensent les projets d'alternance particulièrement innovants et réussis pour l'année 2011-2012.

Avant d'obtenir ce trophée, l'aventure a commencé il y a six mois pour le trio. Delphine est honorée de « cette récompense qui valorise ainsi son travail et sa réussite dans le milieu de l'alternance ».

La récompense de ce concours lui a permis de recevoir, par la suite, un prix le 11 juillet, au Rectorat de Dijon, parmi les meilleurs élèves de l'académie. ■

COULANGES

Le repas du comité des fêtes réussi

Au cœur du village, Place des Joncs, le comité des fêtes a installé la grande toile pour abriter ses invités au repas de la fête nationale, « c'est lui qui régale », tous les bénéficiaires qui sont recueillis grâce aux différentes manifestations servent à offrir un repas aux habitants.

Cent trois Coulangeois ont participé et profité de l'invitation, une douzaine de personnes extérieures



FESTIN. La complicité de la météo décide du succès de la fête.

au village se sont jointes à la fête (participants payants), la grillade accompagnée des frites a été à l'honneur.

Les animations de l'après-midi ont été également organisées par le comité des fêtes pour les enfants et les adultes, (tir à la carabine, jeux de quilles, pétanque), les aînés ont préféré les jeux de société à l'abri mais restent dans l'ambiance du jour. ■